

« Changement climatique : le secteur financier et le chemin vers les 2 degrés »

Par François Villeroy de Galhau, le 30 novembre 2015

Ce discours a été prononcé lors de la conférence organisée grâce à la 2^e *Investing Initiative*, la *Oxford Martin School* et *France Stratégie* pour l'ouverture de la COP21. Le Gouverneur de la Banque de France y avance « quelques remarques sur un sujet qui a pris de l'importance dans l'agenda du changement climatique, à savoir la façon dont les banques centrales et les superviseurs financiers peuvent prendre en compte les défis liés à ce changement. ». Pour François Villeroy de Galhau, « les autorités monétaires et prudentielles sont aujourd'hui concernées par trois grandes catégories de risques ». 1/ « Les risques physiques directs, liés à l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des événements climatiques extrêmes (...). » 2/ « Les risques induits de responsabilité, liés aux impacts financiers des demandes de compensation de la part de ceux qui subissent des dommages dus au changement climatique », 3/ « Les risques macroéconomiques liés à la transition entre deux modèles productifs (...). »

[Le discours complet de François Villeroy de Galhau](#)

Pour aller plus loin : [Outre-mer et changements climatiques : vers un agenda des solutions – Ministère de l'Outre-mer](#)

Et également [débat sur le site du CEPII : Comment financer la transition carbone ? Le rôle du système financier](#)

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE

Le Conseil des gouverneurs lors de sa réunion du 3 décembre 2015 « a pris les décisions suivantes dans le cadre de la poursuite de son objectif de stabilité des prix. Premièrement, en ce qui concerne les taux d'intérêt directeurs de la BCE, nous avons décidé d'abaisser le taux de la facilité de dépôt de 10 points de base, à -0,30 %. Les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement et de la facilité de prêt marginal resteront inchangés à respectivement 0,05 % et 0,30 %. Deuxièmement, s'agissant des mesures de politique monétaire non conventionnelles, nous avons décidé d'élargir le programme d'achats d'actifs (APP). Les achats mensuels à hauteur de 60 milliards d'euros effectués dans le cadre du programme APP devraient désormais se poursuivre jusqu'à fin mars 2017 ou au-delà si nécessaire et, en tout cas, jusqu'à ce que le Conseil des gouverneurs observe un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif de taux d'inflation inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. Troisièmement, nous avons décidé de réinvestir les remboursements au titre du principal sur les titres acquis en vertu du programme APP à leur échéance, aussi longtemps que nécessaire. Cela contribuera à assurer à la fois des conditions de liquidité favorables et une orientation appropriée de la politique monétaire. Les modalités techniques seront communiquées en temps opportun. Quatrièmement, dans le cadre du programme d'achats d'actifs du secteur public, le Conseil des gouverneurs a décidé d'inclure les titres de créance négociables libellés en euros émis par des administrations régionales et locales situées dans la zone euro dans la liste des actifs éligibles aux achats réguliers effectués par les différentes banques centrales nationales. Cinquièmement, nous avons décidé de continuer à conduire les opérations principales de refinancement et les opérations de refinancement à plus long terme d'une durée de trois mois sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'à la fin de la dernière période de constitution des réserves de 2017. [...] Les décisions prises aujourd'hui raffermiront le rythme de la reprise économique au sein de la zone euro et consolideront sa capacité de résistance face aux chocs économiques mondiaux observés récemment. Le Conseil des gouverneurs suivra attentivement l'évolution des perspectives de stabilité des prix, et il est disposé à agir, et en mesure de le faire, le cas échéant, en utilisant tous les instruments à sa disposition dans le cadre de son mandat afin de maintenir une orientation accommodante appropriée de la politique monétaire. »

La déclaration complète : <https://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2015/html/is151203.fr.html>

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,7 % en octobre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,8 % enregistré en septembre 2015 et à celui de 11,5 % d'octobre 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis janvier 2012. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,3 % en octobre 2015, stable par rapport à septembre 2015 et en baisse par rapport au taux de 10,1 % d'octobre 2014. Il s'agit également du taux le plus faible dans l'UE28 depuis septembre 2009. Eurostat estime qu'en octobre 2015, 22,497 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 17,240 millions dans la zone euro. Par rapport à septembre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 36 000 dans l'UE28 et de 13 000 dans la zone euro. Comparé à octobre 2014, le chômage a baissé de 1,942 million de personnes dans l'UE28 et de 1,302 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en octobre 2015 ont été enregistrés en Allemagne (4,5 %), en République tchèque (4,7 %) ainsi qu'à Malte (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (24,6 % en août 2015) et en Espagne (21,6 %).

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-1591 du 7 décembre 2015 pris pour l'application de certaines dispositions du règlement (UE) n° 2015/751 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux commissions d'interchange pour les opérations de paiement liées à une carte

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031572143&categorieLien=id>

Décret n° 2015-1524 du 25 novembre 2015 précisant le périmètre des prestations des sociétés de tiers-financement mentionnées au 8 de l'article L. 511-6 du code monétaire et financier

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031528050&categorieLien=id>

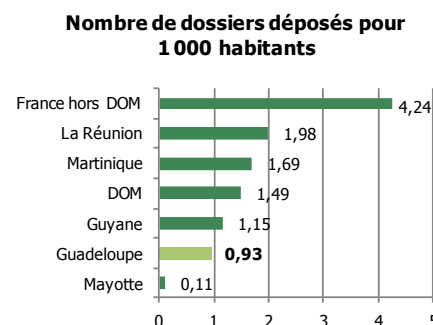
SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

Publication de l'enquête typologique 2014 sur le surendettement dans les DOM

L'Institut d'émission des Départements d'Outre-mer (IEDOM) publie une étude analysant le profil des ménages surendettés dans les Départements d'Outre-mer. En 2014, les ménages en situation de surendettement dans les DOM sont essentiellement composés de personnes vivant seules (célibataires, séparés, divorcés ou veufs) et n'ayant personne à charge. Les personnes surendettées rencontrent généralement des difficultés d'ordre professionnel : plus de la moitié sont au chômage ou sans activité professionnelle. Elles sont majoritairement locataires de leur logement (60 %). La plupart des ménages surendettés ont des ressources mensuelles inférieures ou égales à 2 000 euros. Plus d'un dossier sur deux traités par l'IEDOM est caractérisé par une absence totale de capacité de remboursement, après imputation du loyer et des charges courantes (54 % en France hors DOM).

En Guadeloupe, en 2014, 305 dossiers de surendettement ont été déposés, soit 0,93 dossier pour 1 000 habitants. Ce taux de recours à la procédure de surendettement est particulièrement faible à l'instar des autres DOM, bien que la situation économique et sociale soit globalement plus difficile dans les DOM qu'en France métropolitaine. 281 guadeloupéens ont été déclarés surendettés. Le nombre moyen de dettes par dossier s'établit à 8,2 et l'endettement moyen s'élève à 65 054 euros (le plus élevé des DOM).

Source : <http://www.iedom.fr/>



Mise en circulation du nouveau billet de 20 euros

Le 25 novembre 2015, l'Institut d'émission des Départements d'Outre-mer a commencé la mise en circulation du nouveau billet de 20 € de la série « Europe ». Depuis le début de l'année, l'IEDOM a mené des actions de sensibilisation à destination de la filière fiduciaire sur le nouveau billet de 20 € et a déjà formé des professionnels à l'authentification du nouveau billet. La « fenêtre portrait » du nouveau billet de 20 €, intégrée dans l'hologramme, constitue une innovation technologique dans le domaine de la fabrication des billets. Après le 5 € mis en circulation en 2013, puis le 10 € en 2014, le billet de 20 €, troisième billet de la nouvelle série « Europe », bénéficie des progrès technologiques réalisés dans l'impression des billets depuis l'introduction de l'euro. Les billets sont rendus encore plus sûrs grâce au perfectionnement des signes de sécurité intégrés qui garantissent une meilleure protection contre la contrefaçon. Ces nouvelles coupures sont aisément vérifiables avec la méthode consistant à « toucher, regarder, incliner ».

Source : <http://www.iedom.fr/>

Baisse des prix des carburants au mois de décembre 2015

Le décret n° 2013-1314 du 27 décembre 2013 prévoit que les prix des produits pétroliers et du gaz sont révisés chaque mois en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar constatées lors du mois précédent. En novembre 2015 on constate une baisse de la moyenne des cotations du pétrole brut (Brent) de 9,7 %. Les moyennes des cotations du super sans plomb et du gazole sont en baisse respectivement de 1,1 % et 5 %. D'autre part, le gaz est également en baisse de 0,1 % pour le butane et de 7,2 % pour le propane. Ces tendances résultent du ralentissement de l'activité économique mondiale et plus particulièrement celle de la Chine. D'autre part, on constate une production pétrolière toujours élevée, malgré la baisse des prix, notamment celle des pays de l'OPEP. S'agissant de la parité monétaire, on constate une hausse du dollar par rapport à l'euro de 4,6 %, le cours de l'euro face au dollar passant en moyenne de 1,131 en octobre à 1,079 en novembre 2015.

Par conséquent, au 1^{er} décembre 2015, le prix du super sans plomb s'établit en Guadeloupe à 1,28 €/l soit - 2 cts/l par rapport à novembre 2015. Le prix du Gazole s'établit pour sa part à 1,08 08 €/l soit - 5 cts/l par rapport à novembre 2015 (1,13 €/l).

Les récentes publications

L'IEDOM Guadeloupe vient de publier les notes « Coût du crédit aux entreprises à la Guadeloupe et dans les autres DOM », relative au mois de juillet 2015. Cette note est téléchargeable librement sur le site : <http://www.iedom.fr/>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Ary Chalus : nouveau président de la région Guadeloupe

Le 13 décembre 2015, Ary Chalus (Divers Gauche) a été élu Président de la Région Guadeloupe, avec 57,52 % des voix, devant la liste conduite par le Président de région sortant Victorin Lurel (PS), qui recense 42,48 % des voix. Le taux de participation s'est élevé au second tour à 57,31 % contre 47,21 % au premier tour.

Adoption du programme INTERREG Caraïbes 2014-2020

La Commission européenne a adopté le 1^{er} décembre 2015 le programme INTERREG Caraïbes 2014-2020 dont le budget s'élève à 86 millions d'euros, dont 64 millions d'euros venant du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Le programme INTERREG Caraïbes vise à soutenir des projets de coopération dans l'espace Caraïbes. Le renforcement de la compétitivité des entreprises du bassin des Caraïbes, le renforcement de la capacité de réponse aux risques naturels par la mise en place de systèmes communs de gestion des risques, la protection de l'environnement culturel et naturel, la santé, le développement des énergies renouvelables, et le renforcement du capital humain par la mobilité étudiante et professionnelle, sont les six axes stratégiques du programme. Source : <http://www.regionguadeloupe.fr/>

Projet « Cap vers 100 000 tonnes de bananes »

Le 19 novembre 2015, la région Guadeloupe a adopté une délibération visant à engager les démarches nécessaires auprès de Bruxelles, pour la mise en œuvre d'un régime d'aide dans le cadre du projet « Cap vers 100 000 tonnes de bananes » initié par la profession. Actuellement, les producteurs guadeloupéens sont tenus respecter le seuil de production 77 000 tonnes de bananes par an. Afin de soutenir les producteurs dans ce projet, la région Guadeloupe a débloqué une aide de 600 000 euros. Source : <http://www.regionguadeloupe.fr/>

Reconnaissance de l'état de calamité agricole

L'état de calamité agricole dans le département de la Guadeloupe a été reconnu par arrêté préfectoral n° 2015-147 du 21 novembre 2015. Cette année, la Guadeloupe a connu une période très sèche qui a bouleversé tous les cycles de production. Aucune commune n'a été épargnée et une mission d'enquête a constaté des pertes globales dans les filières des fruits et légumes, de l'apiculture, des cheptels bovins et caprins. Les cultures de banane et de canne à sucre enregistrent également des pertes immédiates, qui se ressentiront en 2016. Source : <http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr/>

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Saint-Martin : la taxation du RSA approuvée

Le 30 novembre 2015, le Conseil d'État a approuvé le prélèvement de 30 % instauré par la Collectivité de Saint-Martin sur la partie socle du RSA qu'elle finance. À fin décembre 2014, le nombre de foyers bénéficiaires du RSA s'élevait à 3 271 (+2,4 % par rapport à fin décembre 2013) et les dépenses liées à ce poste s'établissaient à 16,6 millions d'euros (+9,0 % par rapport à fin décembre 2013).

Saint-Barthélemy : un nouveau président pour le CESE

Le 1^{er} décembre 2015, Patrick Bernasconi a été élu président du Conseil économique social et environnemental (CESE). Il a été élu au premier tour, avec 131 voix, devant Jean-Paul Delavoye (le Président sortant, 63 voix) et Gérard Aschieri (26 voix). 18 autres membres du CESE ont également été élus.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE						Données brutes	Variation mensuelle	Glisement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe	Octobre	2015		128,9	-0,9 %	0,1 %
		France entière				127,9	0,1 %	0,1 %
Demandeurs d'emploi (Source : Dieccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Octobre	2015		57 490	-0,2 %	0,6 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros)		Octobre	2015		170,7	-	-5,8 %
	Importations (en cumul - millions d'euros)					2 064,7	-	-1,3 %
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Octobre	2015		376	6,8 %	-12,6 %
			Cumul annuel			3 363	-	-1,5 %
Vulnérabilité des ménages (Source : Iedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire		Octobre	2015		20 029	1,2 %	-2,1 %
	Retraits de cartes bancaires (Flux)					717	48,1 %	50,3 %

INDICATEURS SECTORIELS						Données brutes	Variation mensuelle	Glisement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Octobre	2015		131 057	23,9 %	2,0 %
			Cumul annuel			1 679 868	-	2,0 %
Trafic maritime (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes)		Octobre	2015		253 794	-2,3 %	-2,0 %
	Nombre de passagers (entrées + sorties)					47 524	-0,5 %	-10,5 %
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Novembre	2015		2 110	32,0 %	38,6 %
			Cumul annuel			14 420	-	4,5 %
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Novembre	2015		14 660	-20,5 %	6,4 %
			Cumul annuel			181 062	-	0,5 %

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : «Tableau de bord économique de la Guyane»

Publié dans le cadre du partenariat Cerom, le tableau de bord économique de la Guyane apporte une vision synthétique et rapide de l'évolution conjoncturelle du département à travers une sélection d'indicateurs macroéconomiques. Cette publication comporte 40 indicateurs économiques régionaux réunis autour de six grands thèmes : les principaux indicateurs macroéconomiques sont, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques. Le tableau de bord, également disponible en version anglaise et portugaise, est accessible chaque trimestre pour la Guyane sur le site du partenariat CEROM : www.cerom-outremer.fr/guyane/.



Publication : «Tendances conjoncturelles»

L'indicateur du climat des affaires (ICA) est en faible progression au troisième trimestre de l'année 2015 (+0,5 point) et s'établit à 82,5 points. Il se situe toutefois à 17,5 points en deçà de sa moyenne de longue période. La composante passée contribue positivement à l'évolution de l'indicateur (+0,7 point) alors que la contribution de la composante future est négative (-0,2 point). Les chefs d'entreprise sont plus nombreux à ne pas envisager d'investir à l'horizon d'un an, et l'investissement au troisième trimestre fait état de signes contrastés.

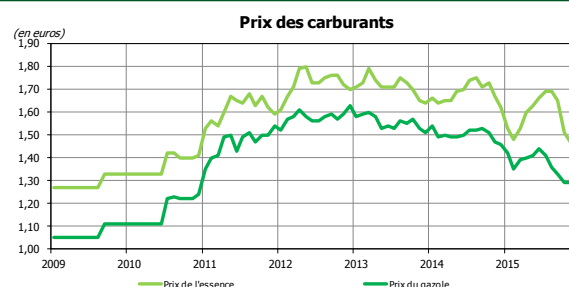
Cette publication de l'Iedom est disponible gratuitement sur le site www.iedom.fr/Guyane.



BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Carburants

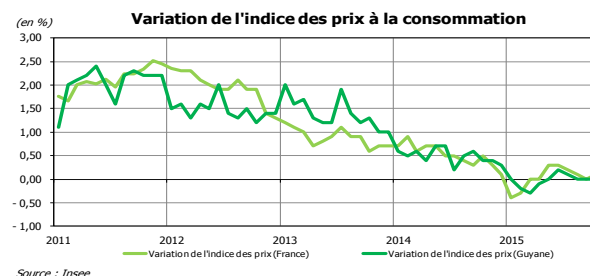
L'arrêté préfectoral établit, à compter du 1^{er} décembre 2015, le prix de vente au détail pour le gazole à 1,24 €/litre (-5 centimes) et à 1,44 €/litre pour l'essence (-3 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 19,22 € contre 19,46 € en novembre, soit une baisse de 24 centimes.



Source : Prefecture

Prix à la consommation

En octobre 2015, les prix à la consommation des ménages en Guyane sont en léger recul de 0,2 % (après +0,0 % pour le mois précédent). Cette baisse trouve son origine dans celle des services (-0,1 %). Sur un an, l'inflation reste stable (+0,0 %). Les prix des produits manufacturés et de l'énergie ont reculé (respectivement -1,2 % et -6,7 %) alors que ceux des services ont augmenté (+1,0 %). En glissement annuel, l'inflation en Guyane se situe à un niveau similaire aux valeurs constatées à la Réunion (+0,0 %) mais demeure inférieure à celles observées en France hexagonale (+0,1 %) et en Guadeloupe (+0,1 %). En revanche, l'inflation est supérieure à celle enregistrées à la Martinique (-0,2 %).



Source : Insee

Programme de Développement Rural de la Guyane (PDRG)

Le 24 novembre 2015, l'Union européenne a validé l'accroissement de 44 % de son financement au nouveau Programme de Développement Rural de la Guyane (PDRG) pour la période 2014-2020. Son apport à ce programme s'élève à présent à 112 millions d'euros. En additionnant ce financement à ceux issus de l'Etat (61,5 millions d'euros), le PDRG s'élèvera au final à 173,5 millions d'euros. Il a pour objectif le soutien à des projets de modernisation et de renforcement des filières forêt-bois ainsi que de l'agriculture et oriente sa stratégie sur plusieurs axes :

- le transfert de connaissances, l'innovation dans les secteurs agricole, forestier et les zones rurales ;
- la viabilité et la compétitivité des exploitations agricoles et forestières ;
- la structuration de la chaîne alimentaire, la transformation et la commercialisation des produits agricoles ;
- la restauration, la préservation et le renforcement des écosystèmes liés à l'agriculture et la forêt ;
- l'efficacité des ressources, énergies renouvelables et climat ;
- la promotion de l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique des zones rurales.

Ce nouveau programme pourrait ainsi permettre aux agriculteurs d'obtenir un financement allant jusqu'à 75 % pour un projet de modernisation de leur exploitation (à hauteur de 150 000 euros). Les jeunes agriculteurs pourront également bénéficier d'une aide de 50 000 euros pour leur installation (35 000 euros sur le précédent programme).

PO Amazonie

Le 30 novembre 2015, la Commission européenne a approuvé le Programme de Coopération Interreg Amazonie pour la période 2014-2020. Ce programme est alimenté à hauteur de 18,9 millions d'euros par le Feder dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union européenne pour le plateau des Guyanes, soit une augmentation de 60 % par rapport au précédent exercice. Sur cette période, le PO Amazonie atteindra 28 millions d'euros (dont 14,1 M€ consacrés au volet transfrontalier entre la Guyane, le Suriname et l'Amazone et

8 millions d'euros provenant des partenaires financiers du programme comme le CNES, l'État, la CTG et de potentiels porteurs de projets). Afin de coordonner son action, le programme a adopté une stratégie regroupée autour de quatre axes d'intervention :

- renforcer l'offre de transports ;
- renforcer la protection, la gestion et la valorisation de la biodiversité naturel et culturel ;
- contribuer au développement de réponses aux problématiques sanitaires et sociales ;
- améliorer la compétitivité des PME.

Le PO Amazonie permettra la mise en œuvre de plusieurs projets comme celui du remplacement du bac fluvial Albina-Saint-Laurent (la Gabrielle), à fin 2016 pour un coût total de 5,395 millions d'euros dont 3,75 millions d'euros provenant des fonds alloués par le Feder. En outre, le nouveau PO Amazonie géré par la Collectivité territoriale de Guyane (CTG), devrait s'accompagner de projets issus du Para et du Guyana relevant du volet transnational.

Spatial

Le 3 décembre 2015, Vega, pour son sixième lancement et troisième de l'année 2015, a mis sur une orbite elliptique, depuis le Centre spatial guyanais (CSG) un démonstrateur technologique. Conçu par AIRBUS Defence & Space, ce matériel nommé LISA PATHFINDER est composé de deux modules, un module scientifique et un module de propulsion. Le satellite LISA PATHFINDER (1,9 tonne) aura pour mission de permettre l'observation des ondes gravitationnelles depuis l'espace et ainsi, de tester les technologies nécessaires pour la détection de ces ondes. Ce satellite est le 22^e satellite lancé par Arianespace à des fins scientifiques.

ACTUALITES RÉGIONALES

Panama

Selon la Banque centrale du Panama, à fin septembre 2015, le volume de crédits accordés par les banques de la place s'élevait à 20,5 Md USD contre 21,2 Md USD à fin septembre 2014, soit un repli de 4 % sur un an. A l'inverse, toujours à fin septembre 2015, les crédits hypothécaires atteignent 2,1 Md USD, soit un accroissement 17 % sur un an.

Le 1^{er} décembre 2015, l'agence de notation Moody's a confirmé la note Baa2 attribué au Panama avec perspective stable. Cette appréciation de la note souveraine est liée à une croissance dans le secteur des services et à la stabilité budgétaire du pays. L'agence juge que l'élargissement du Canal de Panama ainsi que le dynamisme des activités minières et touristiques, contribueraient à porter la croissance à 6,5 % entre 2015 et 2017, soit le double de celle des autres pays ayant une notation similaire.

Récession à Trinidad-et-Tobago

Le pays est officiellement en récession, notamment avec l'arrêt prolongé du secteur énergétique en raison des pénuries de gaz naturel, pénalisant en aval les productions de gaz naturel liquéfié et pétrochimique. Selon le Gouverneur de la Banque centrale, le recul des prix de l'énergie a entraîné la destruction d'emplois contribuant ainsi à l'affaiblissement du secteur. En outre, le marché de l'emploi devrait être davantage fragilisé par la décision d'Arcelor Mittal de réduire son rythme de production d'acier. Selon la Banque centrale, l'économie devrait se contracter de 1,5 % en 2015 (dont -3,5 % pour le secteur de l'énergie). Dans le même temps, elle a décidé de relever son taux directeur de 25 points de base, le passant ainsi à 4,75 %.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	↓	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Oct-15 127,9	-0,2%	[0,0 %]	Insee
	↓	Prix administré du litre d'essence	Déc-15 1,44	-2,0%	-11,1%	Préfecture/Dieccte
	↓	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Oct-15 23 550	-1,7%	[3,1%]	Pôle emploi
	↓	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Sept-15 19 538	-1,2%	[9,3%]	Caf
	↑	Prestations nettes versées (1)	Sept-15 11,6 M€	[7,9%]	[22,5%]	Caf
			Cumul 97,8 M€		[13,3%]	
	↓	Importations de biens de consommation (BC) (2)	Oct-15 13,8 M€	-0,9%	-6,5%	Douanes
			Cumul 145,1 M€		1,1%	
	↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Nov-15 351	-3,6%	7,1%	Somafi
			Cumul 3 738		3,6%	
INDICATEURS SECTEURIELS	↓	Importations de biens d'équipement (BE) (2)	Oct-15 30,2 M€	-10,7%	-11,4%	Douanes
			Cumul 318,0 M€		-9,0%	
	↑	Ventes de véhicules utilitaires	Nov-15 110	26,2%	26,2%	Somafi
			Cumul 911		-3,1%	
	↓	Exportations (2)	Oct-15 8,6 M€	-34,2%	-28,8%	Douanes
			Cumul 107,6 M€		-30,1%	
	↓	Importations (2)	Oct-15 99,4 M€	-17,3%	-23,0%	Douanes
			Cumul 1 012,8 M€		-17,1%	
INDICATEURS SECTEURIELS		Tirs effectués	Cumul à Déc-15 11 tirs (6 Ariane 5, 2 Soyouz, 3 Vega)		10 tirs à Déc-14	Arianespace
		Satellites lancés	Cumul à Déc-15 18 satellites		16 satellites et 1 ATV*	
	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Nov-15 7 433 tonnes	-8,0%	-4,6%	Giments guyanais
			Cumul 69 556 tonnes		-13,0%	
	↓	Exportations d'or en volume (2)	Oct-15 39 kilos	-70,6%	-75,1%	Douanes
			Cumul 924 kilos		-9,0%	
	↓	Exportations d'or en valeur (2)	Oct-15 1,2 M€	-59,0%	-75,4%	Douanes
			Cumul 29,5 M€		-6,2%	
	↓	Cours de l'once d'or	Nov-15 1 087,05 \$	-[6,1%]	-[7,6%]	London Bullion Market Assoc./AFD
INDICATEURS SECTEURIELS	↓	Exportations de crevettes (2)	Oct-15 23 tonnes	-34,0%	-59,4%	Douanes
			Cumul 450 tonnes		24,3%	
	↑	Exportations de poissons (2)	Oct-15 248 tonnes	222,5%	50,2%	Douanes
			Cumul 1 094 tonnes		3,0%	
	↑	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Oct-15 40 656	3,0%	4,3%	CCIRG
			Cumul 386 977		3,5%	

[Données non CVS]

*ATV pour Automated Transport Vehicle (Véhicule Automatisé de Transport), vaisseau cargo spatial développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station spatiale internationale

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

ACTUALITÉ DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

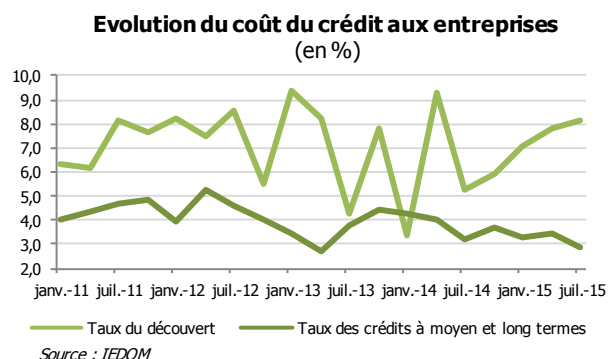
Crédit aux entreprises : les taux évoluent de façon contrastée au 3^e trimestre

En Martinique, au 3^e trimestre 2015, le coût du crédit aux entreprises évolue différemment selon la nature et le montant des crédits.

Le taux moyen global pondéré des « découverts » s'établit à 8,11 % (contre 2,49 % en métropole). Cette catégorie rassemble les découverts au sens strict mais aussi les crédits permanents (facilités de caisse). En l'espèce, il convient de noter que, sur le trimestre, ce taux est tiré à la hausse (+32 points de base) sous le seul effet de la progression du taux appliqué sur la quatrième tranche de montant (> 76 225 €).

A l'inverse, c'est cette même tranche qui permet une baisse du taux moyen global pondéré des crédits à moyen et long termes (-51 points de base) ; ce taux atteint désormais 2,90 % en Martinique, et se rapproche ainsi du taux métropolitain (1,86%).

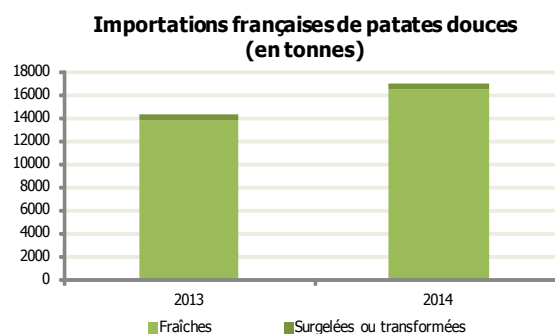
La publication Coût du crédit aux entreprises à la Martinique est disponible sur [le site de l'agence IEDOM](#) de Fort-de-France.



BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Des perspectives intéressantes pour l'exportation de la patate douce

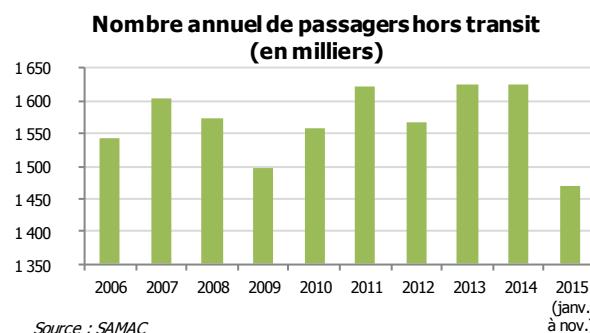
Poursuivant la diversification végétale de la Martinique, les responsables du Marché Agricole d'Intérêts Antillais (MAIA), société de commercialisation dans le domaine agricole, ont lancé en octobre 2015 le programme « Patate douce Martinique 2015 ». Initié en collaboration avec le Pôle agroalimentaire Région Martinique (PARM), l'Institut Technique Tropical (IT2) et la société Fruidor, ce projet d'exportation de la patate douce est né du constat d'un marché de plus en plus porteur en métropole. Après 14 306 tonnes de patates douces (fraîches ou transformées) en 2013, 16 891 tonnes (+18,1 %) y ont été importées en 2014 et la barre des 20 000 tonnes pourrait être franchie d'ici la fin de l'année 2015.



Des agriculteurs, membres de la Coopérative Horticole de Martinique, se sont portés volontaires pour atteindre les objectifs du MAIA : exporter en frais, conjointement avec la Guadeloupe, à destination du marché hexagonal, 10 000 tonnes de patates douces à un horizon de 3 ans. Si ces objectifs sont atteints, les Antilles deviendraient le principal fournisseur du marché français devant l'Espagne (6 279 tonnes en 2014) et Israël (3 000 tonnes en 2014). A noter qu'en 2013, la Martinique ne produisait que 953 tonnes de patates douces (données DAAF), écoulées localement. Pour remplir ses objectifs, le MAIA a fait appel à l'expertise du CIRAD (Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) qui a pu conseiller les agriculteurs sur la production du tubercule et les variétés qui répondront au mieux aux standards européens.

Aéroport : le trafic de la haute saison s'intensifie davantage cette année

Les efforts conjoints de la SAMAC (Société Aéroportuaire Martinique Aimé-Césaire) et du CMT (Comité Martiniquais du Tourisme) pour accroître l'attractivité de la destination et multiplier le nombre de dessertes aériennes devraient se solder, en décembre 2015, par une affluence exceptionnelle à l'aéroport Aimé-Césaire. Ce sont 8 000 à 10 000 voyageurs qui sont désormais attendus chaque samedi depuis le 12 décembre, la desserte étant assurée *via* au moins 10 gros porteurs, contre 7 habituellement. La nouvelle haute saison touristique se caractérise par le renforcement des liaisons avec les Etats-Unis, *via* American Airlines et l'ouverture des lignes de la Norwegian Air Shuttle à partir du 10 décembre. Par ailleurs, en lien avec le développement du tourisme de croisière, de nouveaux vols charters en provenance de France, d'Allemagne, d'Italie et du Brésil ont été spécialement affrétés, avec des services de transferts depuis l'aéroport vers le port de Fort-de-France.

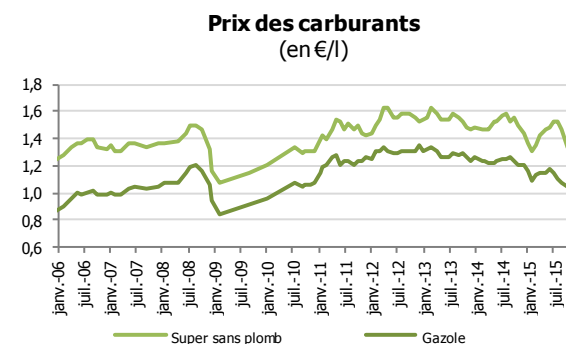


Cette intensification du trafic aéroportuaire contraste avec l'année 2014 durant laquelle le nombre de passagers était resté stable par rapport à 2013. En 2015, les pointes d'affluence du mois de décembre devraient permettre de compenser la tendance à la baisse observée depuis le début de l'année. Entre janvier et novembre, le nombre cumulé de passagers était en effet en recul de 0,5 % par rapport à l'année précédente à 1 471 100 passagers.

Prix des carburants : baisse en décembre

Les cours mondiaux des produits pétroliers et des matières premières enregistrent, une nouvelle fois, des baisses significatives. Sous l'effet d'une surabondance de l'offre et de la faiblesse de l'activité économique mondiale, le cours du pétrole brut (Brent) a ainsi baissé de 9,7 % par rapport au mois précédent. Le recul devrait se prolonger jusqu'à la fin de l'année ; le 12 décembre, le cours du Brent s'affichait à 39,69 \$/l, son niveau le plus bas depuis décembre 2008. Dans son sillage, le cours du supercarburant a reculé de 1,1 % et celui du gazole de 5 %.

En conséquence, et malgré l'appréciation du dollar par rapport à l'euro (+4,4 %), les prix des carburants, fixés par arrêté préfectoral, diminuent sensiblement en Martinique. Le prix du litre de super sans plomb s'établit à 1,26 € (-12,5 % sur un an), son point le plus bas depuis janvier 2010. Le prix du litre de gazole passe, pour sa part, sous la barre de 1 €, à 99 cents (-17,5 % en glissement annuel), un seuil qui n'avait pas été franchi depuis le gel des prix des carburants pendant la crise sociale de 2008/2009.



Sources : Dieccte, Ministère de l'économie

ACTUALITÉS RÉGIONALES

La Caraïbe présente à la COP21

À l'occasion de la COP21, Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, les Etats et territoires non-indépendants de la Caraïbe étaient réunis au sein du Pavillon de la Grande Caraïbe. La Martinique y était présente aux côtés de la délégation CARICOM (Communauté caribéenne). Leurs représentants ont profité d'un espace d'échanges privilégié et ont sensibilisé, de façon concertée, les participants de la COP21 sur les conséquences du changement climatique et de la montée des eaux sur leurs territoires. Le secrétaire général de la CARICOM, Irwin Laroque, a pu faire valoir sa position quant aux engagements pris à cette occasion. Ainsi, si l'[Accord de Paris](#), adopté à l'issue de la conférence, fixe comme principal objectif de contenir dans un premier temps l'élévation des températures à 2°C d'ici à 2020, par rapport aux niveaux préindustriels, il jette cependant les bases d'un engagement à plus long terme pour limiter l'élévation des températures à 1,5°C, comme le demandait la CARICOM. Par ailleurs, la vulnérabilité accrue des territoires insulaires en voie de développement, et donc la nécessité pour eux d'avoir un accès privilégié à des ressources additionnelles pour faire face aux changements climatiques, sont également mentionnées à plusieurs reprises dans l'accord.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- octobre 2015	129,9	-1,0 %	-0,2 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- octobre 2015	45 022	-0,3 %	-0,6 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- septembre 2015	22 997	+1,5 %	+12,8 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés <i>Données non consolidées</i>	- octobre 2015	43 172	-0,1 %	+2,7 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- octobre 2015	217,6	+6,9 %	+2,3 %
	Hors produits pétroliers	- octobre 2015	188,1	+16,8 %	+0,1 %
	Exportations (millions d'euros)	- octobre 2015	34,2	-2,1 %	-34,3 %
	Hors produits pétroliers	- octobre 2015	16,9	-16,3 %	-8,1 %
Grande distribution (source : DIECCTE)	Taux de couverture mensuel	- octobre 2015	15,7 %		-1,4 pt
	Hors produits pétroliers	- octobre 2015	9 %		-3,6 pts
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- septembre 2015 - cumul annuel	44,0 418,2	-13,7 %	-3,5 % -0,5 %
	Personnes physiques en interdiction bancaire	- octobre 2015	15 655	+0,6 %	-2,9 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- octobre 2015	2 405	+1,2 %	-2,0 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- octobre 2015	108 744	+28,6 %	+0,2 %
		- cumul annuel	1 360 283		-1,0 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- octobre 2015	31 286	nd	nd
		- cumul annuel	224 205		+62,9 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- novembre 2015	9 881	-40,8 %	-23,8 %
		- cumul annuel	162 833		-3,6 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- novembre 2015	1 592	+37,1 %	+62,8 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- novembre 2015	196	+10,7 %	+41,0 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		12 317		+15,1 %

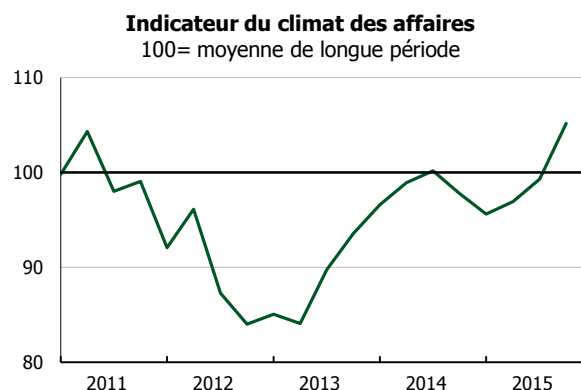
ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

L'amélioration du climat des affaires s'intensifie au troisième trimestre 2015

L'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse sensiblement au troisième trimestre 2015 (+5,8 points). Au plus haut depuis quatre ans à 105,2 points, l'ICA confirme que l'embellie économique est bien installée et gagne en intensité. Néanmoins, il reste encore en deçà des niveaux observés entre 2005 et 2007, années de croissance particulièrement soutenue. La composante future est bien orientée et contribue aux deux tiers de la hausse générale de l'indice. La composante passée de l'indice progresse également, signe de la bonne tenue de la conjoncture économique actuelle, qui se retrouve dans la plupart des secteurs.

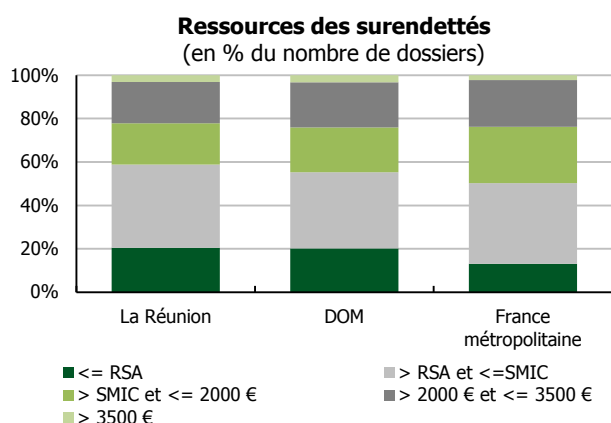
La consommation des ménages maintient la tendance positive du trimestre précédent, mais les doutes sur les possibilités d'une accélération supplémentaire persistent. L'investissement constitue toujours la pièce manquante à une embellie conjoncturelle plus vigoureuse et durable. Au-delà de la Nouvelle route du littoral, les investissements en biens d'équipement sont assez dispersés. Enfin, les perspectives sur le marché du travail semblent s'éclaircir, mais le rythme des créations d'emplois est toujours insuffisant pour insuffler une franche décrue du chômage.

Les « tendances conjoncturelles » au troisième trimestre 2015 sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).



Source : Enquête de conjoncture IEDOM, CVS

Typologie des surendettés à La Réunion en 2014

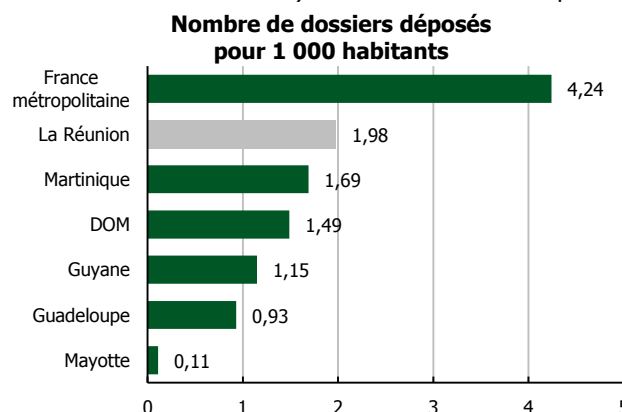


Sources : IEDOM, Banque de France

A La Réunion, une personne surendettée est le plus souvent une femme, âgée entre 35 et 44 ans qui vit seule. L'étude de la typologie des débiteurs surendettés réunionnais en 2014 montre que plus de la moitié d'entre eux est au chômage ou sans profession, contre 40 % en France métropolitaine. Corollaire de cette situation économique difficile, leurs revenus sont faibles : six ménages surendettés sur dix gagnent moins d'un SMIC par mois. 21 % ont des ressources inférieures au RSA socle, contre 13 % en France métropolitaine (20 % dans l'ensemble des DOM). Ce faible niveau de ressources affecte leurs capacités de remboursement, (c'est-à-dire les ressources disponibles moins les charges) pour apurer leur passif. Cette situation est très marquée à La Réunion, car les deux tiers n'ont aucune capacité de remboursement. Dans le reste de l'Outre-mer, cela concerne moins d'un surendetté sur deux (54 % en métropole).

En 2014, l'endettement moyen par dossier est de 34 612 euros à La Réunion contre 48 057 euros dans les départements français d'Amérique (DFA). Un surendetté réunionnais compte en moyenne 7,3 dettes. Ce nombre est plus élevé dans les DFA (8,0 dettes), notamment en Guyane avec 8,6 dettes par surendetté. A l'inverse, il est le plus faible à Mayotte (3,5). Les dettes financières (crédit immobilier, crédit à la consommation et autres dettes bancaires) concentrent les trois quart de l'endettement global. Le montant moyen des dettes immobilières est le plus élevé des dettes financières (83 483 euros en moyenne). Toutefois, les dettes à la consommation concentrent 40 % de l'endettement global contre 33 % pour les dettes immobilières.

Bien que la situation économique et sociale soit globalement plus difficile dans les DOM qu'en métropole, le taux de recours à la procédure de surendettement par habitant dans ces départements y est notablement plus faible. Pour les départements d'outre-mer, on dénombre 1,49 dossier de surendettement déposé pour 1 000 habitants contre 4,24 dossiers pour 1 000 habitants en France métropolitaine. A La Réunion, le recours à la procédure de surendettement est plus fréquent que dans les autres DOM, avec 1,98 dossier pour 1 000 habitants.



Sources : IEDOM, Banque de France

L'étude de la typologie des débiteurs surendettés dans les DOM est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

BRÈVES ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Octobre 2015	129,3	+0,1 %	0,0 %
	IPC France entière		127,9	+0,1 %	+0,1 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Novembre 2015	29 357	-2,6 %	+3,3 %
	Cumul (milliers d'euros)		283 827	-	+2,4 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	Septembre 2015	394,1		
	Cumul (millions d'euros)	Cumul Septembre	3 410,8	3,7 %	+8,5 %
	Exportations (millions d'euros)	Septembre 2015	18,6	-	-0,4 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul Septembre	196,6	-25,3 %	+0,7 %
				-	+4,5 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Octobre 2015	136 900	+0,1 %	+1,2 %

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Octobre 2015	206 225	+40,0 %	+7,9 %
	Cumul	Cumul Septembre	1 759 827	-	+4,3 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	3 ^e trimestre 2015	241 000	+3,7 %	+13,4 %
	Cumul	Cumul septembre	700 700	-	+9,6 %
Construction (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	Septembre 2015	15 368	-	-16,1 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Septembre 2015	226,3	-	-10,7 %
	Effectifs salariés du BTP	Octobre 2015	16 810	+0,5 %	+4,3 %

Progression de l'emploi dans le secteur privé au 3^e trimestre 2015

Selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), l'emploi dans le secteur privé augmente de 0,7 % (CVS) au troisième trimestre 2015. Au niveau national, la hausse des effectifs est moins importante (+0,1 %).

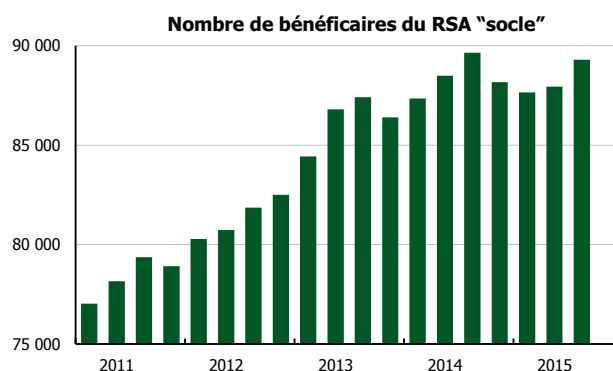
En glissement annuel, Les effectifs salariés progressent de 2,4 %, notamment dans les secteurs du commerce, de l'hébergement-restauration et des autres services (hors intérim). La masse salariale dans l'île est également bien orientée, avec une hausse de 3,6 % (contre +1,6 % en France entière).

Hausse du nombre de foyers bénéficiaires du RSA "socle" au 3^e trimestre 2015

Le nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active "socle" (RSA "socle") s'établit à 89 295 à fin septembre 2015. Il augmente de 1,5 % par rapport à fin juin 2015 (-0,4 % sur un an). Cette hausse concerne tous les types de foyer, notamment les hommes seuls avec enfant(s) qui représentent 1 825 ménages (+5,7 %). Quant à la grande majorité des bénéficiaires, les femmes seules avec enfant, leur nombre croît de 1,6 %.

Cette allocation couvre au total 206 083 personnes. Au cours du troisième trimestre 2015, la Caisse d'allocation familiale a octroyé 145,9 millions d'euros à l'ensemble des bénéficiaires du RSA "socle", en hausse de 0,8 %.

A fin septembre 2015, 118 210 foyers bénéficient du RSA (socle, activité ou les deux).



Source : CAF

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

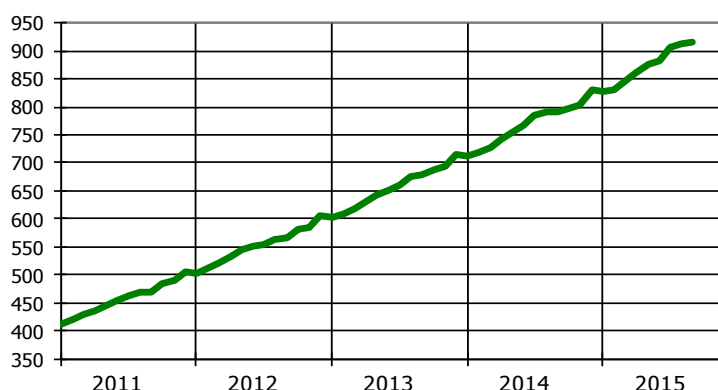
Les émissions nettes cumulées de billets

En novembre 2015, les émissions nettes cumulées de billets ont augmenté de 11,1 millions d'euros, après une hausse de 4,8 millions le mois précédent, et s'établissent à 931,9 millions d'euros.

Le nombre de billets émis en novembre (16,9 millions) est constitué à 70,6 % par la coupure de 50,0 € (qui représente 64,1 % de la valeur globale de l'émission nette de billets).

La hausse de l'émission nette ayant été plus marquée en nombre qu'en valeur, la valeur moyenne du « billet circulant » dans l'île s'est donc dépréciée de 14,0 centimes pour s'établir à 55,03 € au 30 novembre 2015.

Émissions nettes cumulées de billets



Source : IEDOM

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) met en circulation le nouveau billet de 20 € de la série « Europe » à compter du 25 novembre 2015

La distribution auprès du grand public s'effectue par l'intermédiaire des guichets et des distributeurs automatiques de billets des établissements de crédit. Cette mise en circulation est intervenue simultanément dans l'ensemble de la zone euro.

Depuis le début de l'année, l'IEDOM a mené des actions de sensibilisation à destination de la filière fiduciaire sur le nouveau billet de 20 € et a déjà formé des professionnels à l'authentification du nouveau billet.

Ces nouveaux billets représentent une avancée. Ils sont faciles à distinguer de leurs prédécesseurs tout en conservant le graphisme et les différentes couleurs dominantes de la première série.

Les nouveaux billets coexisteront tout d'abord avec ceux de la première série jusqu'à nouvel ordre. Ceux-ci seront ensuite retirés peu à peu de la circulation avant de cesser d'avoir cours légal à une date qui sera communiquée bien à l'avance. Ils conserveront néanmoins leur valeur sans limite de temps et pourront être échangés aux guichets de l'IEDOM, de la Banque de France et dans les banques centrales nationales de l'Eurosystème.

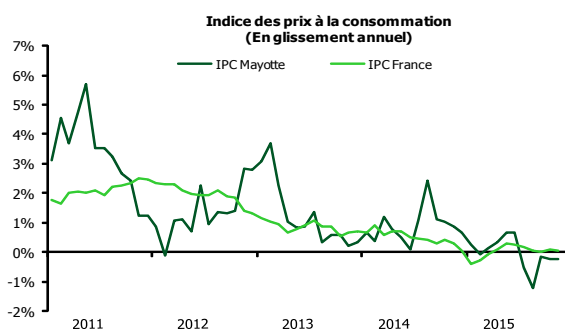
Pour en savoir plus : <http://www.nouveaueuro.eu/>

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Nouvelle baisse des prix en novembre

En novembre, l'Indice des prix à la consommation (IPC) se replie de 0,2 %, après une légère diminution en octobre (-0,1%). Cette baisse s'explique principalement par la réduction de 0,6 % des prix des services. Elle est cependant atténuée par la progression des prix de l'alimentation (+0,4 %) et la légère hausse de ceux de l'énergie (+0,1 %). Les prix des produits manufacturés sont stables.

Sur un an, l'IPC se contracte également (-0,2 %), pour le cinquième trimestre consécutif. Ce repli est porté par la chute des prix de l'énergie (-5,5 %) et des produits manufacturés (-3,1 %), tandis que les prix des services (+2,7 %) et de l'alimentation (+0,3 %) croissent.

Base 100 : année 2006
Source : INSEE

Actualisation du PIB en 2012 : 1,7 milliard d'euros, soit 7 940 €/habitant

L'INSEE a publié les chiffres qui actualisent le PIB de Mayotte en 2012. Ce dernier atteint 1,7 milliard d'euros, soit une augmentation de 6,8 % par rapport à 2011. Il poursuit ainsi sa croissance, mais à un rythme moins soutenu qu'entre 2005 et 2011 où le taux de croissance annuel moyen était de 8,7 % par an. La consommation des ménages reste le principal moteur de la croissance, contribuant à la moitié de la croissance du PIB, suivie de l'investissement, qui y contribue pour un tiers. La hausse plus modérée du nombre de fonctionnaires d'État ralentit la progression de la consommation finale des administrations publiques, qui demeure tout de même le poste le plus important du PIB de l'île (59,0 %). Le commerce extérieur, largement déficitaire comme dans les autres DOM, contribue négativement à la croissance économique. Les sociétés non financières dégagent plus de valeur ajoutée en 2012 (+ 11,0 %). Leur poids dans l'activité économique mahoraise reste cependant plus faible (21,0 % du PIB) que dans le reste de la France (51,0 % du PIB). Au niveau individuel, le PIB par habitant s'élève en 2012 à 7 940 €, soit un accroissement de 4,0 % par rapport à 2011 (PIB par habitant révisé à 7 630 €). Enfin, malgré cette croissance, le pouvoir d'achat ne progresse que de 0,5 %, une fois neutralisé l'effet de l'inflation.

Pour plus d'informations, consulter la note N°7 – Novembre 2015 sur le site de l'INSEE.

Formation et emploi : trois mahorais sur quatre sans diplôme

L'INSEE publie également une étude sur la formation et l'emploi en 2014, dans laquelle figurent des données sur le niveau d'études de la population mahoraise. L'information principale qui en ressort est qu'environ 100 000 mahorais de plus de 15 ans ont quitté le système scolaire ou n'ont jamais été scolarisés et 75,0 % d'entre eux n'ont aucun diplôme qualifiant (soit deux fois plus qu'en Métropole). De plus, 36,0 % des mahorais en âge de travailler n'ont jamais été scolarisés. Toutefois, entre 2009 et 2014, la part des diplômés a largement augmenté, passant de 19,0 % à 27,0 %.

La scolarisation de masse étant récente à Mayotte (intensification à partir de la fin des années 80), il reste encore un nombre important de mahorais qui n'ont pas été scolarisés, et l'arrêt de la scolarisation dès le primaire demeure encore fréquent, principalement chez les personnes les plus âgées.

Malgré un marché du travail peu développé (un taux d'emploi d'un tiers environ), la détention d'un diplôme conditionne tout de même l'accès à l'emploi. Le fait d'avoir été scolarisé, même sans diplôme, multiplie par deux les chances d'obtenir un travail. De plus, le taux d'emploi augmente rapidement avec le niveau de diplôme : de 58,0 % pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP à 85,0 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

[Pour plus d'informations, consulter la note N°21 – Novembre 2015 sur le site de l'INSEE.](#)

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		nov-15	117,9	-0,2%	-0,2%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		sept.-15	11 900	2,8%	27,6%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	sept.-15	39 644	-1,7%	7,7%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	sept.-15	359 394	-	1,9%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	sept.-15	1 297	169,4%	1,8%
		cumulées	sept.-15	6 493	-	14,9%
	Taux de couverture	mensuel	sept.-15	3,27%	2,08 pt	-0,19 pt
		cumulé	sept.-15	1,81%	0,18 pt	0,20 pt
LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aérien (Source : Aéroport de Mayotte)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	oct.-15	534	30,6%	14,6%
		cumulés	oct.-15	4 431	-	-3,9%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	oct.-15	25 515	8,3%	0,0%
		cumulés	oct.-15	255 464	-	1,2%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	oct.-15	17,5	-22,2%	-60,4%
		cumulés	oct.-15	270,1	-	-9,1%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles	sept.-15	9 695	1862,5%	296,0%
		cumulées	sept.-15	61 528	-	8,1%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		sept.-15	41 514	0,2%	2,9%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée	sept.-15	213 665	-	3,3%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	sept.-15	10 719	7,7%	2,1%
		cumulée	sept.-15	94 703	-	5,5%
Automobile (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles	sept.-15	259	-4,1%	-3,0%
		cumulées	sept.-15	1 979	-	-0,1%
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuelles	sept.-15	641	3,9%	-31,1%
		cumulées	sept.-15	4 885	-	-30,9%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuelles	sept.-15	1,6	-21,5%	14,7%
		cumulées	sept.-15	15,4	-	56,1%
	- en milliers euros	mensuelles	sept.-15	14,6	-21,4%	3,3%
		cumulées	sept.-15	149,9	-	42,6%

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,30%	09/12/2015

Taux d'intérêt légal 2ème semestre 2015 - JORF du 24/06/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	4,29%	0,75%	0,75%	1,25%	2,00%
Autres cas :	0,99%				0,50%

* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Août	Septembre	Octobre	Novembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1100%	-0,1220%	-0,1290%	-0,1270%	-0,1610%	-0,1140%	-0,0430%	0,0480%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Août	Septembre	Octobre	Novembre
1,02%	1,04%	0,85%	0,90%	1,22%	1,24%	1,05%	1,10%

Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR

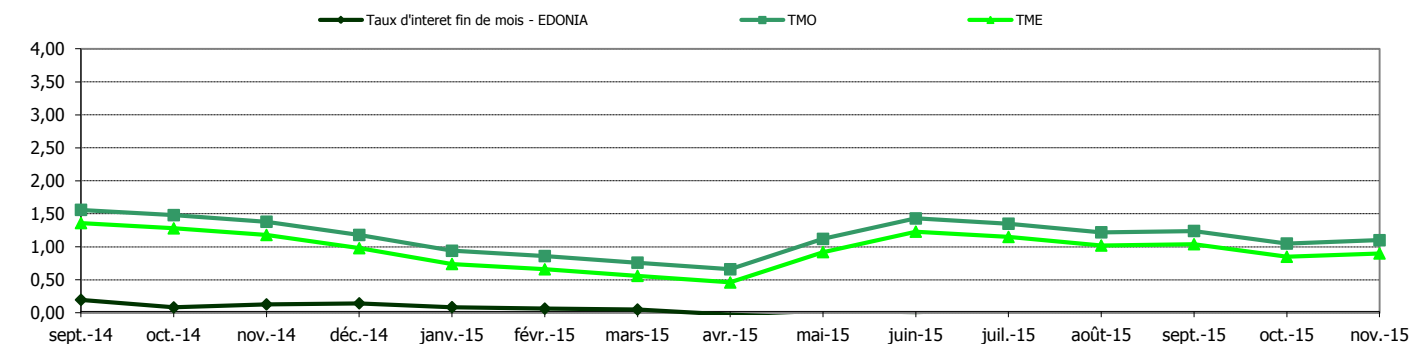
Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} octobre 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	3,92%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,36%
Prêts à taux variable	3,63%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,81%
Prêts-relais	4,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
Autres prêts		Découverts en compte	13,36%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,97%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,51%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,45%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,84%	Découverts en compte	13,36%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

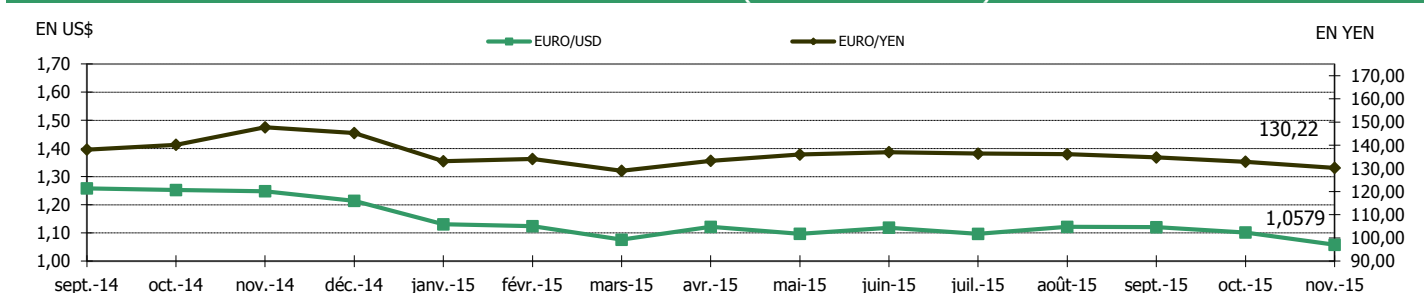
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0579	EURO/ZAR (Afrique du sud)	15,2894	EURO/SRD (Surinam)	4,1801
EURO/JPY (Japon)	130,2200	EURO/BWP (Botswana)	11,5089	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,8911
EURO/CAD (Canada)	1,4143	EURO/SCR (Seychelles)	13,4229	EURO/DOP (Rép. Dom.)	47,9824
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7048	EURO/MUR (Maurice)	38,3814	EURO/BBD (La Barbade)	2,1128
EURO/SGD (Singapour)	1,4940	EURO/BRL (Brésil)	4,0709	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,7736
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,1989	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,6479	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3462,5851	EURO/XCD (Dominique)	2,8527	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur et responsable de la publication : H. GONSARD

Editeur : IEDOM - 164, rue de Rivoli - 75001 Paris

Achévé en décembre 2015 - Dépôt légal : décembre 2015 - ISSN 2427-9781 (en ligne)